



## Retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites !

Cet été, le rapport DELEVOYE sur les retraites a été rendu public. Il servira de base à la contre-réforme des retraites voulue par le gouvernement sous la dictée du Medef.

**Depuis 1993, les attaques contre les retraites sont continues.** Les gouvernements successifs n'ont cessé d'allonger la durée d'activité, de repousser l'âge de départ à la retraite et de réduire le montant des pensions. Malgré tout, le régime de retraite actuel nous garantit encore le maintien de notre niveau de vie.

→ **Le régime universel par points est injuste.** Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés du public et du privé et de toutes les générations en baissant le montant des pensions, en reculant l'âge de la retraite à taux plein et en allongeant la durée de cotisation.

La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire plus.

Le retraité partant à l'âge légal de 62 ans, même avec une carrière complète (43 ans) verra sa pension amputée d'une décote.

→ **La pension de retraite ne serait plus calculée sur les 25 meilleures années** dans le privé, **ou sur les 6 derniers mois** de traitement dans le public, mais **sur toute la carrière professionnelle**, prenant ainsi en compte les « moins bonnes années » (petits boulots, temps partiel, etc.).

Aujourd'hui, avec notre système, ces « moins bonnes » années donnent droit à des trimestres, mais sont écartées du calcul de la retraite. Avec le système par points, ces années auront un impact catastrophique sur le montant de la retraite.

→ **Les aléas de la vie professionnelle** (Maladie, invalidité, maternité, chômage...) pris en compte dans le régime actuel **sont remis en question** dans le régime par point. C'est la fin des mécanismes de solidarité. Celles et ceux qui ont eu des carrières hachées (notamment les femmes) seront encore plus pénalisés !

→ Le gouvernement propose que **la valeur des points**, donc le montant de la pension soit **connue seulement au moment de la retraite**, en fonction de l'espérance de vie, du nombre de retraité.e.s et de la situation économique. **C'est une baisse programmée des pensions**, qui vise à généraliser les retraites par capitalisation, et seulement pour ceux qui le pourront !

Pourtant, les expériences étrangères et la crise financière nous ont montré à quel point les retraites par capitalisation sont risquées et peuvent s'effondrer comme en 2008.

→ **La retraite par points, c'est la disparition des 42 régimes de retraite existants**, qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles, les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers et reconnaissent des statuts liés à l'existence de services publics.

**Seules une mobilisation massive et la grève pourront faire renoncer le gouvernement !**

C'est pourquoi nous appelons tous les salariés actifs ou retraités, privés d'emploi et les jeunes à **une première journée de grève interprofessionnelle le 5 décembre 2019**. Nous décidons d'engager dès maintenant une large campagne unitaire d'information, de mobilisation auprès des salariés, retraités, chômeurs et de toute la population autour de nos revendications :

**Retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites**

Ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge de départ, ni baisse des retraites !

Non au régime universel par points, maintien des 42 régimes existants !

Retour à minima, à la retraite à 60 ans à taux plein, pas une retraite en dessous du SMIC !